INFORMATION ET VENTE

POINT INFO BUS
04 79 89 77 32
Place de la Gare – Albertville
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h

URGENCE LIGNES JUNIOR
06 27 61 95 96
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h
et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h,
de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30..
À contacter en cas d'urgence uniquement.

E-Boutique | **Internet**
mobilites-arlysere.fr

info-tra@transdev.com
Mobilités Arlysère
Dépositaires
Liste disponible sur mobilites-arlysere.fr

TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 1er septembre 2026

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant	TARIF PAR ENFANT			
	1ER	2E	3E	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2ème PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2ème PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata	15€			

*** le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :**
- **si** l'inscription est effectuée entre le **1er mai et le 10 juillet inclus**
- **ou si** l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
- **ou si** un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet (justificatif à fournir)
- **ou si** l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



JE DOIS RENOUVELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUS LES ANS

Inscris-toi sur **www.mobilites-arlysere.fr** pour commander ton abonnement annuel

LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOUREUSEMENT PERSONNEL

- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- **« Pas de PASS, pas de CAR »,** le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur au cours du trajet
- L'élève doit **respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline,** et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR

Rendez-vous sans attendre sur **www.mobilites-arlysere.fr** pour faire une demande de duplicata au prix de 15€.

Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS.

RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport au comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site **www.mobilites-arlysere.fr**

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.

© www.dsg-prod.fr - ©Photo : fotolia.com - Ne pas jeter sur la voie publique

GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL

Arlysère
UNE AGGLO à votre service



2100

HORAIRES LIGNE

Du 1er septembre 2026 au 3 juillet 2027

Hauteluce
Entre deux Nants

Hauteluce
La Croix

mobilites-arlysere.fr

MOBILITÉS Arlysère
MOBILITÉS Arlysère

2100

- **Hauteluce** Entre deux Nants
- **Hauteluce** Le Tovet
- **Hauteluce** Les Annuits
- **Hauteluce** Les Prés
- **Hauteluce** Belleville village
- **Hauteluce** EDF
- **Hauteluce** Les Granges
- **Hauteluce** Saint-Sauveur
- **Hauteluce** La Croix

Du lundi au vendredi

Aller		N° de Circuit	2100
		Jours de fonctionnement	LMMeJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires
Hauteluce	Entre deux Nants		7:20
Hauteluce	Le Tovet		7:21
Hauteluce	Les Annuits		7:23
Hauteluce	Les Prés		7:26
Hauteluce	Belleville village		7:30
Hauteluce	EDF		7:31
Hauteluce	Les Granges		7:38
Hauteluce	Saint-Sauveur		7:42
Hauteluce	La Croix		7:43
		correspondance avec circuit 2207	7:45

Retour		N° de Circuit	2100	
		Jours de fonctionnement	LMJV	Me
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires	
		correspondance avec le circuit 2207	16:55	13:30
Hauteluce	La Croix		16:55	13:30
Hauteluce	Saint-Sauveur		16:56	13:31
Hauteluce	Les Granges		16:57	13:32
Hauteluce	EDF		17:00	13:35
Hauteluce	Belleville village		17:03	13:38
Hauteluce	Les Prés		17:09	13:44
Hauteluce	Les Annuits		17:17	13:52
Hauteluce	Le Tovet		17:19	13:54
Hauteluce	Entre deux Nants		17:21	13:56

Vacances 2023/2024

- TOUSSAINT : du 21 octobre au 5 novembre 2023
- NOËL : du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024
- HIVER : du 17 février au 3 mars 2024
- PRINTEMPS : du 13 au 28 avril 2024
- ASCENSION : du 8 au 12 mai 2024
- ÉTÉ : du 6 juillet au jour de rentrée

Aucun bus ne circule les jours fériés

Jours de fonctionnement : L : Lundi - **M :** Mardi - **Me :** Mercredi - **J :** Jeudi - **V :** Vendredi
Attention ! L'élève doit se présenter à l'arrêt bien 5 minutes avant l'horaire indiqué